Réf. Farde e-Assemblées : 2694384

N° OJ : **48**

Projet d'Arrêté - Conseil du 19/01/2026

Objet : Règlement appel à projet EDC 2026.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la Nouvelle Loi Communale ;

Considérant que, dans le cadre des actions entreprises par la Ville de Bruxelles pour promouvoir l'égalité des chances, des subsides peuvent être accordés à différentes asbl;

Considérant que des appels à projet, comprenant un règlement pour les cadrer sont, dans ce cadre, publiés annuellement;

Considérant qu'il est apparu utile de remettre à jour ce règlement.

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRETE :

Article unique : adopter la nouvelle version du règlement de l'appel à projet pour l'Egalité des chances.

Annexes :

Règlement appel à projet EDC2026_FR (Consultable au Secrétariat des Assemblées)